

Le moment 68 dans l'église catholique suisse

Lorenzo Planzi

Mai 68 en Suisse... Est-ce possible ? Mais oui, le mouvement européen de contestation a eu des échos en terre helvétique. C'est l'Université catholique de Fribourg qui y est le théâtre inattendu des premiers sursauts soixante-huitards : en avril 1968, l'organisation officielle des étudiants incite au boycott des inscriptions semestrielles pour protester contre l'augmentation des taxes académiques. Un mois plus tard, à Genève, suivent les manifestations contre les Journées de la Défense nationale. Et dans l'Église romaine en Suisse ? Qu'en est-il des catholiques de gauche, dans le clergé surtout, autour du tournant des années 1960 et 1970 ? C'est à travers l'analyse de sources inédites, découvertes dans les archives des diocèses, des séminaires et des ordres religieux, que nous voudrions répondre à ces interrogations. Cela afin d'appréhender la compréhension successive des évêques, des supérieurs de congrégations, des éducateurs des séminaires, des curés de paroisses, sans oublier les séminaristes. En complément des sources écrites, plusieurs entretiens semi-directifs ont permis de donner voix à des prêtres protagonistes de la période étudiée, prêtres appartenant à différents diocèses, cantons et sensibilités – du pôle conservateur au pôle progressiste – que nous avons voulu découvrir puisque, comme le rappelle Henri-Irénée Marrou, « la connaissance historique est en dernier ressort une connaissance de l'homme par l'homme, une rencontre entre un je et un autre¹ ».

À la gauche du Christ, l'anxiété et l'attente de l'époque conciliaire, de l'aggiornamento de Vatican II, se transforment rapidement en une crise, voire une tourmente contestataire qui affecte l'Église catholique et qui se caractérise par plusieurs orages, qui s'enchaînent plus ou moins rapidement au cours de l'été 1968. Plus tard, les échos des activités du mouvement des prêtres contestataires français, Échanges et Dialogue, arrivent en Suisse grâce aux témoignages de la presse et de clercs de passage. De Genève à Zurich, la contestation est en même temps portée par les mouvements d'Action catholique, de la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC) à la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), tandis que plusieurs paroisses des grandes villes abritent des groupes contestataires, en les accueillant dans les centres paroissiaux. Dans l'après-Mai 68, le comité national de la Jeunesse ouvrière chrétienne féminine (JOCF), dans une lettre ouverte à l'évêque de Bâle, exige de M^{gr} Anton Hänggi, « que toujours plus les laïcs et les femmes soient considérés à égalité avec les prêtres, comme constructeurs d'une Église active et agissante dans le monde² ».

¹ Henri-Irénée Marrou, *De la connaissance historique*, Paris, Seuil, 1966, p. 88.

² Archives du Jura pastorale (AJuP), Carton « Conseil presbytéral, Documents divers 1949-1978 », lettre du comité national JOCF à M^{gr} Hänggi, 17 mars 1969.

Les orages de l'été 1968

Les orages les plus violents arrivent – comme c'est souvent le cas dans les Alpes suisses – pendant l'été. Il en va ainsi pendant l'été 1968. Au mois de juillet, la publication de l'encyclique *Humanae Vitae* – dans laquelle le pape réaffirme sa condamnation de toute forme de contraception artificielle – engendre une rupture silencieuse entre une grande partie des catholiques suisses et l'autorité morale de l'Église. Parallèlement, toujours en juillet 1968, la nomination du nouvel évêque auxiliaire du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg, M^{gr} Pierre Mamie, est contestée par plusieurs catholiques de gauche, y compris parmi le clergé, dans les cantons mixtes (c'est-à-dire traditionnellement à majorité confessionnelle réformée) de Vaud et Genève.

Certains prêtres diocésains auraient voulu pouvoir élire eux-mêmes leur évêque auxiliaire mais, comme l'explique l'évêque titulaire de Lausanne, Genève et Fribourg M^{gr} François Charrière, en 1969, dans la *Tribune de Genève*, « l'Église, elle, n'est pas l'émanation d'une volonté populaire. Elle est le résultat d'une intervention spéciale de Dieu³ ». La contestation de plusieurs catholiques se cristallise ensuite autour de la personnalité du nouvel évêque auxiliaire, jugé conservateur à la suite de sa prise de position à propos des mariages mixtes : à la différence des évêques de la Suisse alémanique, M^{gr} Mamie, ancien professeur d'Ancien Testament, maintient la ligne canoniquement la plus rigoureuse, c'est-à-dire qu'il soutient l'obligation faite aux époux de s'engager à assurer une éducation catholique à leurs enfants et à ne faire qu'une seule cérémonie de mariage, celle devant le prêtre catholique. Quarante prêtres genevois dénoncent, dans une lettre, « le témoignage de désunion entre les évêques de notre pays⁴ ». Et la contestation du clergé et du laïcat genevois explose lors des événements de Notre-Dame de Genève, les troubles déclenchés en janvier 1971 à l'occasion de la première messe de M^{gr} Mamie, désormais évêque titulaire, dans la cité de Calvin.

D'abord contestée, la nomination de Mamie sur le siège diocésain sera par la suite progressivement acceptée, et même appréciée, grâce notamment à la *combinazione romana* qui conduit, en 1970, au choix de l'abbé Gabriel Bullet, professeur de théologie pastorale à l'Université de Fribourg, comme nouvel évêque auxiliaire du diocèse romand de Lausanne, Genève et Fribourg. Mais l'été 1968 est aussi marqué par la réception houleuse, en Suisse comme ailleurs en Europe, de l'encyclique *Humanae vitae* sur la régulation des naissances. Et c'est également en Suisse que se tient un an plus tard, en juillet 1969, une grande réunion des prêtres contestataires européens, cette fois-ci dans la partie alémanique du pays, à Coire, dans le canton des Grisons. Un prêtre résume leurs revendications :

« Nous voulons : rompre avec la condition de fonctionnaire de culte, payé par le culte ; nous exprimer librement, par écrit ou oralement ; prendre selon les cas des options ou engagements politiques, syndicaux ou autres ; accueillir sérieusement, avec franchise et liberté, l'éventualité des prêtres mariés ; exercer collectivement le droit à la délibération et à la décision dans la vie de l'Église ; intervenir directement dans les

³ « Procédure discutée pour les nominations épiscopales : l'évêque parle, interview avec M^{gr} Charrière », dans *Tribune de Genève*, 1^{er} avril 1969.

⁴ Archives de l'évêché de Fribourg (AEvFr), Carton III.13a « Lettres à notre clergé », lettre de quarante prêtres genevois à M^{gr} Mamie, 24 février 1970.

nominations et les déplacements des prêtres et des évêques ; soutenir ceux qui remettent en cause le choix et la formation des futurs prêtres⁵. »

Nous voudrions nous focaliser ici sur l'attitude du clergé catholique de Suisse romande. Comment vit-il concrètement la tourmente de Mai 68, en tant que protagoniste et observateur, dans l'Église romaine locale ? « Le prêtre qu'on observait avec une curiosité non dépourvue de sympathie, on s'est mis maintenant à le contester⁶ », lit-on en mai 1968 dans l'hebdomadaire fribourgeois la *Semaine catholique*. Mais le prêtre – il faut bien l'ajouter – s'est aussi mis lui-même à contester, et cela depuis les années de formation au séminaire.

La contestation au séminaire

Qu'en est-il donc des images de la contestation dans les « fabriques à prêtres⁷ » que représentent les séminaires ? En 1964, lors d'une rencontre entre les séminaristes romands en vue de la préparation de journées d'étude sur l'Action catholique ouvrière à Lausanne, ceux-ci se déclarent désireux de connaître la vie ouvrière, car les cours de pastorale au séminaire peuvent affermir leur doctrine mais, d'après eux, ils ne peuvent pas remplacer la connaissance de la vie contemporaine :

« Ce qu'il nous faut, c'est nous donner l'occasion de découvrir le monde ouvrier tel qu'il existe en Suisse romande, de réfléchir dans la foi sur nos découvertes afin d'apprendre à porter un regard sacerdotal et pastoral sur cette vie. C'est bien l'ensemble de la vie moderne que nous voulons découvrir et dans laquelle nous voulons apprendre à nous situer⁸. »

Face à ce défi, les futurs prêtres romands reconnaissent, à la session de Lausanne, que leurs études ont parfois tendance à les isoler des autres jeunes étudiants et travailleurs. Les seules occasions qu'ils ont de les rencontrer sont effectivement les vacances et le service militaire. Mais du fait de leurs préoccupations totalement différentes, les séminaristes voient peu les vrais problèmes des jeunes, leurs contemporains. « C'est un monde qui nous est presque totalement étranger⁹ », risque l'un d'entre eux. C'est de ce constat amer que découle la revendication selon laquelle ils ont « besoin d'entrer en contact avec la vie¹⁰ ». Autrement dit, les futurs prêtres admettent la nécessité d'entrer en contact avec la vie des autres jeunes, garçons et filles :

« Nous nous apercevons même quelquefois que nous ne savons plus leur parler, que nous sommes souvent très loin de leurs vraies préoccupations. Nous avons donc besoin de dépasser les problèmes, pour découvrir les personnes qui vivent ces problèmes, avec leurs sentiments de justice, de solidarité, leurs révoltes, leurs

⁵ Cité par Luc Perrin, « Des curés tridentins aux nouveaux curés », dans Nicole Lemaitre (dir.), *Histoire des curés*, Paris, Fayard, 2002, p. 417.

⁶ « Le prêtre en question ? », *Semaine catholique*, 20, 16 mai 1968, p. 239.

⁷ Voir Lorenzo Planzi, *La Fabrique des prêtres. Recrutement, séminaire, identité du clergé catholique en Suisse romande (1945-1990)*, Fribourg, Studia Friburgensia, 2016, 607 p.

⁸ AEvFr, Carton X.S.1. « Séminaire diocésain 1946-1965 », Compte-rendu d'une rencontre entre les séminaristes romands en vue de la préparation de journées d'étude sur l'Action catholique ouvrière, Lausanne, 7 et 8 avril 1964.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ *Ibid.*

espérances, leurs richesses et leurs limites : c'est sur ces valeurs-là que comme prêtres, nous aurons à les aider à édifier le Royaume du Seigneur¹¹. »

En 1965, lors d'une consultation sur les loisirs et le silence, un séminariste déclare : « Le règlement n'est qu'un cadre. Il faut un esprit¹². » Trois exigences principales de la vocation à la prêtrise sont avancées, en cette occasion, par les séminaristes de quatrième année, à la veille de leur ordination diaconale : être un homme adulte et avoir une personnalité ; acquérir une vie intérieure et une science théologique ; posséder une culture et une ouverture au monde. Lors d'une réunion des supérieurs des séminaires de Suisse, la question de la contestation dans le domaine liturgique est abordée en novembre 1967 : « Lorsqu'on met en question la messe quotidienne ce n'est pas seulement affaire de négligence ou paresse, il y a un courant d'idées théologiques à la base¹³. » Ce courant se manifeste surtout lors du congrès européen des vocations qui se déroule à Lucerne en septembre 1967. Les orateurs, formateurs et séminaristes, mettent en question la légitimité du sacerdoce ministériel, l'opportunité du célibat. « L'impression était plutôt destructive et négative, plutôt un congrès contre les vocations ! », observe à cette occasion le supérieur du séminaire de Fribourg¹⁴.

Ce dernier, le chanoine Max Overney, ne cache pas ses inquiétudes dans une lettre adressée en août 1968 à M^{gr} Charrière, le prédécesseur de M^{gr} Mamie :

« Dans ces conditions, il devient de plus en plus difficile de maintenir comme une règle obligatoire le port de la soutane et d'obtenir des séminaristes une acceptation intérieure et loyale de cette règle. C'est pourquoi, au lieu de laisser se créer une situation équivoque qui risquerait de ruiner la discipline et de discréditer l'autorité, il vaudrait beaucoup mieux, pensons-nous, prendre nous-mêmes l'initiative de modifier la règle en vigueur¹⁵. »

Désormais, les supérieurs demandent à tous, à l'intérieur de la maison, de porter soit un veston, soit un pullover de couleur foncée. D'autres tenues civiles sont autorisées pour les jeux, le sport, le travail manuel et les grandes excursions hors de la ville. À partir du sous-diaconat, lorsqu'on n'est pas en soutane, le clergyman – ou col romain – est initialement exigé pour aller à l'université et pour toute autre sortie en ville. Mais ces restrictions tombent rapidement en désuétude. Et au début des années 1970, plus aucune règle ne reste en vigueur pour la tenue vestimentaire des séminaristes romands.

Parallèlement à la multiplication des revendications, le grand séminaire de Fribourg enregistre une multiplication des abandons en cours de route. S'il y a toujours eu, au cours de l'histoire, des séminaristes quittant le séminaire, ces départs augmentent notablement depuis la fin des années 1950. Durant l'année scolaire 1966-1967, on enregistre le record de douze départs, et « c'est aussi une épreuve pour la communauté de voir les vides qui se font dans les rangs des séminaristes¹⁶ ». Dans

¹¹ *Ibid.*

¹² AEvFr, Carton X.S.1. Consultations des séminaristes sur les loisirs et le silence, novembre-décembre 1965.

¹³ Archives du séminaire de Fribourg (ASémFr), Dossier « Regenten-Konferenz Suisse », 1964-1970. Réunion des Supérieurs, Lucerne, 30 novembre 1967.

¹⁴ *Ibidem.*

¹⁵ AEvFr, Carton X.S.1. « Séminaire diocésain dossier 1966-1971 », lettre de Overney à Charrière et Mamie, 18 août 1968.

¹⁶ ASémFr, Carton 1 « Règlement, rapports annuels, 1892-1967 », rapport de l'année scolaire 1966-67.

l'après-1968, c'est le vrai *boom* des abandons : le nombre des séminaristes passe de 77 en 1966-1967, à 46 en 1969-1970, et à 20 seulement en 1974-1975. Des 18 séminaristes qui sont entrés en 1968, seulement la moitié arrive à l'ordination. Si, dans les années 1950, quitter le séminaire était encore un drame personnel et familial, dans les années d'après-Vatican II, il s'agit simplement de changer de voie d'études, de travail, de vie. Mais quelles étaient les motivations des séminaristes partants ? L'un d'entre eux, qui quitte le séminaire en 1969, confie dans une lettre :

« Il suffirait de dire que, dans ma situation personnelle et actuelle, je n'ai pas un désir de devenir prêtre, tel qu'il justifie encore ma présence dans un séminaire comme le propose notre tradition. En fait, je désire toujours servir l'Église, mais je ne puis m'y engager dans les délais officiels, trop limité que je suis par des difficultés d'ordre pratique, spirituel et psychologique. L'expérience des autres m'a appris qu'avec l'Église il vaut mieux réfléchir avant qu'après¹⁷. »

C'est en fonction du déclenchement de la contestation des étudiants à la Faculté de théologie de Fribourg qu'en février 1969, le cardinal Gabriel-Marie Garrone, préfet de la Congrégation romaine pour l'éducation catholique, rencontre, à l'évêché de Fribourg, M^{gr} Charrière, M^{gr} Mamie et le supérieur du séminaire, Max Overney. Ce dernier rapporte, dans ses notes présentées ensuite à la réunion des supérieurs suisses des séminaires, que « malgré la contestation des jeunes même dans les Facultés de théologie, M^{gr} Garrone n'est pas pessimiste, mais plein d'espérance pour l'avenir¹⁸ ». Et il ajoute :

« Sans doute, il y a dans cette contestation, et dans la manière de l'exprimer, des erreurs mais il y a un fond de vérité. Et pour ce qui concerne la manière d'enseigner nous avons peut-être aussi à faire notre *mea culpa*, d'avoir trop répété nos thèses comme quelque chose d'acquis d'une manière immuable et de n'avoir pas été assez attentifs aux besoins des jeunes d'aujourd'hui, à leurs aspirations légitimes¹⁹. »

M^{gr} Garrone, lors de cet entretien privé avec l'évêque, son auxiliaire et le supérieur du grand séminaire Saint-Charles, leur propose donc une solution mixte pour l'avenir de la formation à la prêtrise. Il pense qu'on ne peut plus concevoir le séminaire comme un internat où tous sont toujours ensemble, où tout se fait en commun. « Il faut quelque chose de plus souple qui permette une division par groupes ayant chacun une certaine autonomie dans la manière de s'organiser tout en gardant le principe de la communauté générale pour certaines activités groupant l'ensemble²⁰. »

La spirale de la contestation politique

Tout cela vaut pour le séminaire. Mais qu'en est-il des prêtres catholiques déjà dans le ministère ? Les deux visages contestataires du clergé en Suisse romande sont, premièrement, le registre de l'engagement politique et, deuxièmement, celui des abandons du sacerdoce. La contestation politique conduit le clergé – surtout le jeune clergé des cantons mixtes – à entrer dans une spirale de revendication

¹⁷ AEvFr, Carton X.S.1. « Séminaire diocésain dossier 1966-1971 », lettre d'un séminariste partant au supérieur du séminaire de LGF, 15 mars 1969.

¹⁸ ASémFr, Dossier « Regenten-Konferenz Suisse 1964-1970 », Visite de M^{gr} Garrone, Évêché de Fribourg, notes du supérieur 27 juin 1969.

¹⁹ *Ibidem*.

²⁰ *Ibidem*.

antiautoritaire, démocratique, pacifiste. Concrètement, plusieurs prêtres veulent désormais, dès l'immédiat après-1968, accéder au monde du travail, participer activement à la vie politique et syndicale, se marier. L'attrait pour le syndicalisme concerne en Suisse romande davantage les vicaires ou aumôniers que les curés. Cela est symbolisé, à Genève, par un groupe de jeunes prêtres se réunissant pour fonder un syndicat de vicaires. L'objectif de ses initiateurs, qui s'intéressent au mouvement syndical européen, est de défendre leurs intérêts face à l'autoritarisme de leurs curés. Des affaires où le social et le politique se retrouvent fortement imbriqués ont, au même moment, des prêtres pour protagonistes. Un épisode emblématique concerne les prêtres de la paroisse genevoise de la Sainte-Trinité à Genève²¹. Dès Mai 68, les curés de cette paroisse du centre-ville promeuvent un mouvement de contestation, inspiré à la fois de la théologie de la libération et du marxisme, en influençant tout un noyau de fidèles, c'est-à-dire une bonne centaine de militants. Ils vont jusqu'à ramasser plusieurs objets liturgiques, livres de messes et bancs d'église, et en faire un grand feu devant l'église. En 1971, le curé de la Sainte-Trinité, l'abbé Jean Chicherio, affirme : « Je crois qu'on peut contester dans la communion sans pour autant se faire marginaliser²². » D'après l'analyse que fait aujourd'hui un autre prêtre de Genève, l'abbé Pierre Vuichard, le concile réinterprété par 1968 aurait servi à ces prêtres et laïcs « de détonateur pour réaliser une sorte de révolution idéologique de leur tête. La grande erreur de cette paroisse c'est donc d'avoir relu le concile à travers 68²³ ».

Mais la contestation ne concerne pas que le clergé séculier. Dans le canton de Fribourg, en terre de chrétienté, l'affaire des « capucins rouges » de Romont fait la une des journaux entre 1973 et 1974. Et cela à cause des sermons engagés prononcés par ces religieux. Le samedi 15 janvier 1974, l'un d'entre eux affirme, pendant l'homélie de la messe dominicale anticipée, la solidarité des capucins avec les paysans de la région en conflit avec l'expansion croissante de la Migros, la plus grande entreprise suisse de distribution, active spécialement dans le marché de l'alimentaire. Prévenu par des fidèles outrés, le président de la paroisse obtient du capucin qu'il renonce à son sermon lors de la grand-messe de 10 heures. Mais le religieux redonne l'homélie contre la globalisation agricole à la messe du dimanche soir. Le président de la paroisse essaie de l'interrompre, sans succès face aux applaudissements des paroissiens pour le prédicateur. Ce cas des capucins de Romont montre que les remises en cause n'épargnent pas la vie religieuse. Au contraire, ses influences arrivent jusqu'en Valais, à l'abbaye de Saint-Maurice où, en 1975, le conseil abbatial « dépeint l'atmosphère ambiante de la Communauté : enlèvement et stagnation (chapitre claustral et liturgie), présences raréfiées à l'office²⁴ ». Le prévôt du Grand-Saint-Bernard, M^{gr} Lovey, s'exclame pour sa part en 1971 que « la Barque de Pierre est violemment ballottée et attaquée de tous côtés. Les prêtres contestataires solidaires ne sont pas les moins bavards, ni les moins bruyants ; avec une totale désinvolture, ils se permettent de donner des leçons au pape et aux évêques²⁵ ».

²¹ À ce propos, voir aussi : Consuelo Frauenfelder, « Chrétiens du mouvement (1969-1974) : Genève au cœur de la contestation chrétienne », dans *Helvetia et le goupillon*, Lausanne, SHSR, 2012, p. 73-95.

²² AJuP, Carton « Priesterrat 1967-1972 », Dossier Synode 1971, de la part de Jean Chicherio, curé Sainte-Trinité, réalisé par un groupe de laïcs et de prêtres de la base, « Chrétiens du Mouvement ».

²³ Entretien avec l'abbé Pierre Vuichard, 19 mai 2010.

²⁴ Archives de l'abbaye Saint-Maurice (AASM), Fonds « Conseil abbatial », COM 201, 001/2, procès-verbal du conseil abbatial (1975).

²⁵ Archives de la congrégation du Grand-Saint-Bernard (ACSB), Dossier F2c « Chapitre général », rapport présenté par le prévôt au chapitre général de 1968.

La contestation du clergé, qui prend naissance à Genève, n'épargne donc pas les cantons dits de chrétienté, où le catholicisme est traditionnellement, depuis des siècles, en symbiose avec la politique et la culture. Les Jurassiens, en particulier les jeunes, n'échappent pas non plus aux problèmes touchant au sacerdoce, même si d'une manière moins prononcée qu'ailleurs, comme on l'apprend lors d'une séance d'octobre 1969 du conseil presbytéral :

« Lors de l'année des vocations 1968-1969, le malaise qui ne semblait être qu'apparent s'est révélé plus profond même s'il n'est pas toujours formellement exprimé. Ainsi des prêtres ne voyaient pas comment présenter le sacerdoce alors qu'il est remis en question. Finalement, cette année a été quasiment un échec car presque rien n'a été entrepris. Cette question mérite d'être prise sérieusement en considération²⁶. »

Cette contestation reste cependant interne à l'Église, en s'exprimant à l'intérieur du conseil presbytéral jurassien, comme en mars 1971, quand ses membres exposent à l'évêque que « l'Église et les prêtres sont mis en question par le monde d'aujourd'hui, étouffés que nous sommes par le milieu ambiant (capitalisme, manipulation de l'homme, mépris de la dignité humaine)²⁷ ». C'est dans cette perspective que plusieurs prêtres du Jura demandent que la relation entre prêtres et évêques soit reconsidérée, qu'elle passe du type supérieur-inférieur à des relations vraies et fraternelles. Une décentralisation est revendiquée dans l'Église :

« Au terme de coresponsabilité, nous préférons celui de participation. Nous souhaitons que des prêtres puissent se choisir pour travailler ensemble, à égalité, et assumer avec le laïc l'évangélisation d'un milieu. On souhaite voir disparaître les termes : curé – vicaire. Une vision de l'Église, style État-Major, nous déplaît²⁸. »

Ce même sentiment de révolte anime, en 1972, 32 prêtres catholiques et pasteurs protestants de Suisse romande, qui posent – devant l'opinion publique – un acte de refus de l'armée. Les deux initiateurs de cet acte des 32 – le pasteur réformé Jean Rouget et le prêtre catholique Jean Chicherio –, informent leurs amis, dans une lettre de janvier 1972, qu'en décembre 1971 un groupe de prêtres et pasteurs se sont réunis à Lausanne « pour mettre en commun leurs préoccupations face aux questions humaines et chrétiennes, personnelles et collectives, que pose le problème de l'armée en Suisse dans le contexte de la défense totale²⁹ ». Les 32 prêtres et pasteurs écrivent au Département militaire qu'après réflexion ils ont décidé de refuser collectivement toute participation à la « défense nationale » (cours, tirs, taxe) comme elle est imposée à l'époque :

« En tant que chrétiens, pasteurs et prêtres, nous tenons à être plus conséquents avec nous-mêmes que par le passé. À ce titre, nous dénonçons tout ordre établi qui, en pratique, légitime l'exploitation de certains hommes et de certaines classes de la

²⁶ AJuP, Carton « Conseil presbytéral, Bureau 1968-1995 », procès-verbal de la séance du 27 octobre 1969.

²⁷ AJuP, Carton « Conseil presbytéral 1949-78 », compte rendu des rapports présentés au Conseil presbytéral du Jura le 10 mars 1971.

²⁸ *Ibidem*.

²⁹ AEvFr, Carton III.40, « Conseil presbytéral III », lettre de Jean Rouget et Jean Chicherio, Genève, 6 janvier 1972.

population par d'autres, chez nous comme dans le tiers monde. (...) Nous refusons désormais tout service armé ou taxe militaire³⁰. »

Ces ministres du culte, qui posent un acte de désobéissance, désirent par ailleurs participer financièrement à un organisme de leur choix travaillant dans la ligne de la solidarité humaine. Mais ils voudraient surtout s'engager, au service de la communauté, pour « grandir ensemble dans le sens des responsabilités en vue de la construction d'une société plus juste, plus humaine, plus fraternelle et universelle³¹ ». À l'extérieur comme à l'intérieur de l'Église, les réactions face à la lettre des 32 sont hétérogènes, même si la hiérarchie catholique condamne immédiatement cet acte de refus de l'armée. C'est lors du conseil presbytéral du 7 mars 1972, à Lausanne, que M^{gr} Mamie déclare à l'abbé Chicherio – représentant des signataires – « qu'il a ainsi manqué à la fraternité, et que des valeurs qu'il partage lui-même entièrement sont corrompues par les moyens employés³² ». Le prêtre objecte que « la révolte vient de celui qui croit que le dialogue n'est plus possible, car il ne pense pas que l'Église puisse dire davantage encore sur ces problèmes que ce qu'elle a dit jusqu'ici³³ ». À la question d'un confrère lui demandant la raison du choix de rester entre seuls ecclésiastiques, Chicherio répond : « C'est une question de stratégie : 32 prêtres et pasteurs, ça dit encore quelque chose, 320 objecteurs de conscience, cela ne dit plus rien. Il y avait volontairement l'intention de scier la branche du cléricalisme³⁴. » Mais l'évêque réagit de façon catégorique : « Pour l'instant, il y a un seul perdant, c'est le visage de l'Église avec son clergé³⁵. » La contestation du clergé fait souffrir les autorités catholiques, assure M^{gr} Mamie, en mars 1974, dans une lettre à ses prêtres : « Je vous demande de partager ce qui, certains jours, à certaines heures, pourrait conduire à la détresse, à cette sorte de participation, à mon rang, à la passion de Jésus : détresse, angoisse, inquiétude, doutes et interrogations³⁶. »

140 prêtres abandonnent le sacerdoce

Une conséquence de la radicalisation de la contestation – et de l'insatisfaction par rapport à la réponse apportée par l'Église aux principales revendications – est le départ de prêtres qui renoncent au sacerdoce dans l'immédiat après-1968. En France, environ 5 000 prêtres diocésains, sans compter les religieux, abandonnent le ministère entre 1960 et 1974³⁷, dont un quart des clercs ordonnés entre 1965 et 1969. En Suisse romande, il s'agit aussi d'une « véritable épidémie³⁸ », qui touche en dix ans – de 1968 à 1978 – « cent-quarante prêtres dispensés³⁹ », séculiers et réguliers, dans le vaste diocèse de Lausanne, Genève, Fribourg, ce qui n'est pas rien pour un diocèse comptant, en 1968, 520 prêtres séculiers et à peu près le même

³⁰ AEvFr, Carton III.40, lettre des 32 prêtres et pasteurs au Département fédéral militaire de Berne, 1972.

³¹ *Ibidem*.

³² AEvFr, Carton III.40, procès-verbal de la 13^e Assemblée plénière, du 7 mars 1972.

³³ *Ibidem*.

³⁴ *Ibidem*.

³⁵ *Ibidem*.

³⁶ AEvFr, Carton III.13a « Lettres à notre clergé », lettre de Mamie aux prêtres du diocèse, 31 mars 1974.

³⁷ Pierre Pierrard, *Le Prêtre français du concile de Trente à nos jours*, Paris, Desclée, 1986, p. 155.

³⁸ Entretien avec l'abbé Charles Devaud, 28 mai 2010.

³⁹ AEvFr, Cote réservée, lettre de Bise à Oddi, 1979.

nombre de réguliers. La plupart des prêtres quittant l'état clérical sont jeunes, liés à l'Action catholique et en ministère dans les cantons de Vaud et Genève, travaillant « dans des secteurs pastoraux avancés et recherchant le contact avec la masse qui n'attend rien de l'Église⁴⁰ ». Lors d'une réunion du conseil presbytéral, en octobre 1976, plusieurs participants affirment que « beaucoup d'entre eux étaient des hommes de valeur, très engagés apostoliquement⁴¹ ».

Ces départs suscitent une grande émotion parmi les confrères et les fidèles, d'autant plus que les médias donnent de l'ampleur au phénomène, comme en témoigne la lettre d'un vieux prêtre fribourgeois à M^{gr} Mamie : « La semaine dernière, à la TV romande, on avait deux prêtres genevois avec leurs épouses, à chanter leur bonheur⁴²... ! » Entre 1968 et 1969, plusieurs aumôniers d'Action catholique – de la JOCF spécialement – renoncent à leur célibat, mais déclarent souhaiter poursuivre leur ministère sacerdotal, ce qui n'est pas accepté par les évêques.

Mais quelles sont les motivations qui portent ces prêtres au choix radical de l'abandon du sacerdoce ? Leurs courriers montrent qu'ils remettent en cause une institution qui les renfermerait, à cause de l'impossibilité d'un travail et d'un engagement politique dans le monde, mais surtout à cause de la règle du célibat sacerdotal, comme en témoigne la lettre d'un jeune prêtre de Lausanne, qui se marie en 1971 : « Nous avons la conscience ferme que nous avons à entrer dans la pâte de la vie, à vivre à la manière des hommes aujourd'hui⁴³. » Et il continue :

« Nous voudrions avoir la liberté d'entrer dans un travail, là où vivent et peinent les hommes d'aujourd'hui ; de vivre une vie familiale comme chacun, sans cesser d'être prêtre pour les hommes. Pour nous, c'est l'existence de la loi ecclésiastique du célibat, loyalement respectée, cette loi seule qui empêcherait la reconnaissance d'une amitié profonde, d'un amour mutuel, qui, selon cette même loi, n'aurait pas le droit d'exister⁴⁴. »

Ce même prêtre se dit convaincu qu'il faudrait être prêtre autrement : « Nous voudrions que l'Église consente à un autre *statut social* du prêtre, dans la liberté des choix et des engagements personnels. Cette ouverture, nous la souhaitons, nous l'appelons comme beaucoup d'autres chrétiens, prêtres et laïcs⁴⁵. »

Son souhait est partagé par un dominicain qui quitte le sacerdoce à la même époque, à Fribourg. Au début satisfait de faire partie d'une communauté intellectuelle et mystique, ce religieux découvre après l'ordination l'importance du relationnel et de l'affectif. Il décide de se marier car le célibat lui paraît insupportable. « Le célibat est très abstrait tant qu'on ne connaît pas réellement des femmes, d'autant que mes confrères étaient très individualistes⁴⁶. » Cependant, une minorité d'ecclésiastiques ne quitte pas à cause d'une relation féminine mais afin de faire l'expérience d'un métier dans le monde. C'est le cas d'un Jurassien, qui abandonne le sacerdoce après avoir suivi des études en sciences sociales en France : « Sans rompre avec l'Église, j'ai

⁴⁰ AEvFr, Carton III.40 « Conseil presbytéral I », procès-verbal de la 8^e Assemblée plénière, du 9 février 1970.

⁴¹ AEvFr, Carton III.40 « Conseil presbytéral III », procès-verbal de la 24^e Assemblée plénière, du 14 octobre 1976.

⁴² AEvFr, Carton III.13a « Lettres à notre clergé », lettre de Defferrard à Mamie, 10 février 1970.

⁴³ AEvFr, Cote réservée, lettre d'un prêtre partant à Mamie, à sa famille et à ses amis, août 1971.

⁴⁴ *Ibidem*.

⁴⁵ *Ibidem*.

⁴⁶ AEvFr, Cote réservée, lettres, questionnaires et documents de prêtres séculiers et réguliers qui ont abandonné, témoignage d'un dominicain, 1972.

quitté le ministère pastoral parce que je souhaite une activité qui cadre mieux avec mes dernières études⁴⁷. » Il accentue très fortement le devoir social de l'Église, observent ses supérieurs.

Face à ce défi des prêtres qui quittent le clergé, que pensent leurs confrères qui restent ? Quelle est leur analyse de la vague des départs dans l'après-1968 ? Ces abandons seraient dus, d'après le témoignage postérieur d'un Fribourgeois, à un certain mouvement de politisation du clergé : « La dominance socio-politique était plus forte que celle évangélique, et il y a eu des conflits idéologiques et pastoraux⁴⁸. » Un Genevois ajoute que ce qui les aurait perturbés, c'est « la nouvelle liberté de comportement, d'attitude, de vêtement de la femme : ils en ont été bouleversés, parce que c'était au tout début de leur vie⁴⁹ ». Les départs de prêtres suscitent de l'émotion également chez les religieux. L'Abbé de Saint-Maurice, M^{gr} Haller, souhaite à l'un de ses chanoines partants, dans l'après-1968, que « fort de l'expérience de votre vie religieuse, vous soyez toujours un chrétien fidèle et dévoué⁵⁰ ». Il y a autant de motivations que de prêtres qui quittent, mais c'est généralement l'équilibre affectif qui s'avère décisif : « Parce que l'élément déterminant pour l'accès à la prêtrise c'était surtout la vocation pastorale, la dimension spirituelle, et non pas le choix du célibat. Le discernement concernant le célibat était insuffisant⁵¹. » Tous ces éléments amènent un ecclésiastique fribourgeois à conclure aujourd'hui que ces prêtres diocésains et religieux « ne sont pas arrivés à faire le passage d'une société à l'autre, à découvrir des valeurs comme l'autonomie ou la pensée personnelle, sans renier leur passé⁵² ».

Vers le retour à la tradition

« L'après-Concile sera dur pour les prêtres⁵³ », prophétisait un jour M^{gr} Manuel Larrain, évêque de Talca, au Chili, décédé brutalement en juin 1966 dans un accident de la route. Et cela est bien vrai pour l'après-68. Et dans l'après-1975 ? Si « une récupération de valeurs traditionnelles⁵⁴ » frappe les candidats au sacerdoce, « la vague de contestation au séminaire s'est en même temps peu à peu résorbée », avoue le supérieur Jean-Marie Pasquier⁵⁵. La contestation cléricale se serait éteinte à son tour, selon l'abbé Pierre Vuichard, curé dès 1972 de cette paroisse de la Sainte-Trinité, à Genève, où en 1968 éclatait la révolte des prêtres contestataires marxistes : « Ce mouvement s'est arrêté et en quelques années, en 1975, tout cela s'est résorbé. Sauf deux ou trois nostalgiques qui ont continué à y croire », assure-t-il⁵⁶.

Dès 1975, comme l'assure deux ans plus tard le prévôt du Grand-Saint-Bernard, M^{gr} Angélin Lovey, « en Valais et un peu partout en Suisse, il faut signaler l'emprise des intégristes qui se sont séparés spontanément des autres fidèles, célébrant dans

⁴⁷ AJuP, Côte réservée, lettre de Noirjean à Meyer, vicaire épiscopal Lausanne, 3 décembre 1977.

⁴⁸ Entretien avec l'abbé Jean-Marie Pasquier, 16 mars 2010.

⁴⁹ Entretien avec l'abbé Pierre Vuichard, 19 mai 2010.

⁵⁰ AASM, Fonds « Haller », COM 345, 123/4, lettres de l'Abbé.

⁵¹ Entretien avec l'abbé Michel Salamolard, 28 septembre 2010.

⁵² Entretien avec l'abbé Marc Joye, 28 avril 2010.

⁵³ « Le prêtre en question ? », *Semaine catholique*, 20, 16 mai 1968, p. 239

⁵⁴ ASémFr, Dossier « Réunion des supérieurs Fribourg, 1965-79 », Aux Supérieurs des Maisons d'Études Théologiques, janvier 1974.

⁵⁵ Entretien avec l'abbé Jean-Marie Pasquier, 16 mars 2010.

⁵⁶ Entretien avec l'abbé Pierre Vuichard, 19 mai 2010.

des chapelles de fortune, créant des communautés et des paroisses à eux, défiant ouvertement évêques et pape⁵⁷ ». En même temps, le prévôt observe que l'*aggiornamento* et l'œcuménisme continuent de progresser « bien que d'une manière moins spectaculaire que durant le Concile ou la période immédiate d'après le Concile⁵⁸ ».

Le « tournant spirituel » de 1975, mis en évidence par Gérard Cholvy et Yves-Marie Hilaire⁵⁹, coïncide avec le déclin de la poussée progressiste. Parallèlement, le traditionalisme catholique s'organise, et la crise lefebvriste éclate en Suisse romande, à Écône, où M^{gr} Marcel Lefebvre, fondateur et supérieur de la Fraternité sacerdotale internationale Saint-Pie X, dénonce la dissolution de l'identité sacerdotale. Sa position exprime, selon Denis Pelletier, « une crise de réception du concile, dont les racines immédiates remontent à l'organisation de la minorité hostile à l'*aggiornamento* au temps de Vatican II⁶⁰ ». Après 1975, la vague progressiste, dans l'Église catholique suisse romande comme ailleurs, est en plein reflux. L'érosion de ses effectifs est patente, tandis que, surtout sous le pontificat de Jean-Paul II, une nouvelle génération de jeunes prêtres prône un retour à la tradition ainsi qu'une réinterprétation conservatrice des réformes ecclésiales des années 1960.

L'auteur

Docteur en histoire contemporaine de l'Université de Fribourg (Suisse), Lorenzo Planzi est chercheur spécialiste des relations entre politique et religieux.

Résumé

L'année 68 dans l'Église romaine en Suisse ? À la gauche du Christ, l'anxiété de l'*aggiornamento* se transforme en une crise, se caractérisant par plusieurs « orages », s'enchaînant au cours de l'été 1968 : la réception d'*Humanae Vitae*, la nomination contestée du nouvel évêque, M^{gr} Pierre Mamie, la réunion des prêtres contestataires à Coire. Le séminaire de Fribourg est un laboratoire de la contestation dans l'Église. Quant au clergé, des affaires où le social et le politique se retrouvent imbriqués ont des prêtres par protagonistes : l'affaire des « capucins rouges » de Romont ou l'acte des 32 ministres refusant l'armée. Entre 1968 et 1978, 140 prêtres catholiques quittent le sacerdoce. Mais à partir de 1975, la vague progressiste des années 1960 – qui a touché davantage les cantons mixtes de Vaud et Genève que les « terres de chrétienté » – reflue sensiblement.

Mots clés : Réception de 68 ; séminaire ; contestation politique ; affaire des 32 ; départs de prêtres.

Abstract

A May 68 within the Swiss Roman Catholic Church? To the left of Christ, concerns relating to the *aggiornamento* soon became a crisis manifested in a series of “storms”

⁵⁷ ACSB, Dossier F2c « Chapitre général », rapport présenté par le prévôt Angelin Lovey au chapitre général de mai-juin 1977.

⁵⁸ *Ibidem*.

⁵⁹ Gérard Cholvy, Yves-Marie Hilaire, *Le Fait religieux aujourd'hui en France. Les trente dernières années (1974-2004)*, Paris, Cerf, 2004, p. 17-38.

⁶⁰ Denis Pelletier, *La Crise catholique*, Paris, Payot, 2002, p. 173.

over the course of summer 1968: the reception of *Humanae Vitae*; the contested nomination of a new bishop, M^{gr} Pierre Mamie; the gathering of radical priests in Chur. The Fribourg seminary was a laboratory of unrest within the Church. Within the clergy, priests played a leading role in a number of affairs in which social and political issues were intermingled: the “red Capuchins” affair at Romont and the decision of 32 ordained priests and ministers to refuse to serve in the army. Between 1968 and 1978, 140 Catholic priests left the priesthood. After 1975, the radical wave of the 1960s – which more heavily affected the mixed cantons of Vaud and Geneva than traditionally ‘Christian’ strongholds – began to subside.

Key words: Reception of '68; Seminaries; Political Unrest; Affair of the 32; Priests Leaving the Priesthood.

Pour citer cet article : Lorenzo Planzi, « Le moment 68 dans l'Église catholique suisse », *Histoire@Politique*, [en ligne], n° 30, septembre-décembre 2016, www.histoire-politique.fr